

BAC Professionnel **AMACV**

Artisanat et Métiers d'Art

Option **Communication Visuelle Pluri média**

Admission :

À l'issue d'une classe de 3ème de collège après avis du conseil de classe du 3ème trimestre.

Qualités souhaitées :

- Être rigoureux et minutieux.
- Être dynamique tout en étant calme et posé.
- Avoir une bonne culture générale.
- Être sensible à l'Art et pratiquer le dessin.
- Être curieux du domaine de l'image.
- Être capable d'écoute et d'échange avec les autres.

Domaines d'activités :

- **La communication visuelle**: tous projets de communication comprenant textes et images, graphisme, sur tous supports.
- **L'élaboration d'images de marque** d'entreprises et de produits imprimés, la conception de présentoirs sur lieu de vente, d'emballages, ...
- **Le multimédia** (images numériques, photographie, Internet, infographie, ...).
- **L'édition et les arts graphiques** (culture typographique et imprimerie).

Qualités à acquérir :

Le titulaire du Bac Pro AMACV doit être capable :

- D'analyser, de réaliser et de présenter des projets graphiques.
- De finaliser une maquette puis de réaliser tous documents exploitables par les techniciens de la chaîne graphique et de fabrication, d'établir tous contacts s'avérant nécessaires (clients, concepteurs, sous-traitants, techniciens...).
- De gérer le dossier de fabrication, de connaître et maîtriser les logiciels de mise en page, de retouche d'images, de dessin vectoriel.

Secteurs d'emploi :

Le titulaire du Bac Professionnel AMACVPM pourra occuper les emplois suivants :

Maquettiste, Agent d'exécution graphique, Infographiste, Assistant de conception, Opérateur graphiste multimédia, ou bien travailleur indépendant.

La formation permet de postuler dans l'ensemble des entreprises de la chaîne graphique, et, prioritairement les agences de communication, les studios graphiques, les maisons d'édition...

L'accès à des postes de niveau supérieur pourra s'opérer grâce à l'expérience professionnelle ou par le biais d'une formation post baccalauréat.

Horaires :

Matières	Heures
Enseignement Général : Lettres Histoire Mathématiques Sciences Physiques Éco / Gestion Anglais Éducation Physique et Sportive Arts appliqués et cultures artistiques Accompagnement Personnalisé	4h 3h à 3h30 1h 2h30 2h 1h 1h30
Enseignement professionnel : Prévention Santé Environnement Economie- Gestion <i>Infographie</i> <i>Projet d'art appliqué au métier</i> <i>Pratique graphique et plastique</i> <i>Technologie</i> <i>Culture artistique et communication visuelle</i> Enseignement en co-intervention Chef-d'œuvre	1h 1h 4h 4h 2h 2h 2h 1 à 2h 2h

Contenu :

Outre les matières d'enseignement général, les élèves de l'option Communication Visuelle Pluri média étudient l'histoire de l'art et de la communication visuelle et la sémiologie de l'image, la technologie appliquée à la lettre et les techniques graphiques traditionnelles (manuelles) de manière approfondie (dessin à vue, croquis roughs, perspective).

En infographie ils utilisent les logiciels professionnels : INDESIGN, PHOTOSHOP, ILLUSTRATOR. Les périodes de formation en entreprise sont de 22 semaines sur les trois années du Bac, dont 6 semaines en 2nde BAC Professionnel. Elles sont déterminantes pour l'obtention du diplôme.

Poursuites d'études :

- **Le DNMADE** (Diplôme National des Métiers d'Arts et du Design) est finalisé dans 13 académies depuis 2019. C'est une formation en 3 ans (grade Licence) qui remplace la MANAA, les BTS en arts appliqués et les DMA.

Mentions DNMADE :

- | | | |
|----------------------|-------------|--------------|
| - Animation | - Livre | - Ornement |
| - Espace | - Matériaux | - Patrimoine |
| - Graphisme | - mode | - Spectacle |
| - Innovation sociale | - Numérique | - Textile |
| - Instrument | - Objet | |

- **Licence mention « Arts appliqués »**

Lycée Polyvalent CELONY

Établissement sous contrat d'association avec l'État
4 bis, avenue de Lattre de Tassigny - 13090 Aix en Provence
TEL: 04.42.23.59.65 – FAX: 04.42.21.75.45

Site: www.lycee-celony.com Facebook: <https://fr-fr.facebook.com/LyceecelonyOfficiel>

Accès aux Personnes à Mobilité Réduite